



DÉCLARATION

Campagne internationale contre le mur marocain d'occupation au Sahara Occidental : ensemble pour abattre le mur

Les participants à la 38ème Conférence EUCOCO qui s'est tenue à Rome, Italie, les 15 et 16 novembre 2013,

Conscients que le mur de l'occupation marocaine, depuis qu'il a été construit au début des années quatre-vingt, continue à être un grand danger pour la population sahraouie des deux côtés du mur ;

Conscients des conséquences humanitaires, sociales, culturelles, économiques, légales et environnementales désastreuses et durables que le mur a sur la vie du peuple sahraoui des deux côtés du mur ;

Profondément préoccupés par la présence de plus de 7 millions de mines terrestres, de grandes quantités d'armes à sous-munitions et de munitions non explosées au Sahara Occidental, qui continuent à être un grand danger pour la population sahraouie des deux côtés de mur ;

Conscients de la situation des victimes sahraouies de mines antipersonnel, témoins vivants de l'ampleur destructrice du mur, de l'impact sur des civils innocents et de la nécessité de effectuer des opérations de déminage des deux côtés de mur ;

Notent avec satisfaction que le Front POLISARIO s'est engagé à interdire l'utilisation des mines terrestres et à coopérer dans les activités de lutte contre les mines par son adhésion à l'Appel de Genève, et déplorent que le Maroc n'ait pas signé le Traité d'Ottawa et la Convention sur les armes à sous-munitions,

Conscients du travail louable accompli jusqu'ici par les acteurs sahraouis et le mouvement de solidarité pour dénoncer le mur et sensibiliser le public à ses multiples conséquences négatives ;

Conscients de la nécessité urgente de mettre en place un cadre commun pour intégrer, coordonner et suivre toutes les activités et initiatives qui seront menées dans ce contexte afin de les rendre plus visible et plus efficace ;

Dénoncent le mur marocain d'occupation, le qualifient de crime odieux contre les droits humains et le considèrent comme un énorme obstacle à l'exercice du droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui ;

Dénoncent le mur marocain d'occupation en tant que un mur illégal de séparation par lequel le Maroc a mis les territoires occupés dans une grande prison où toutes les formes de répression physique et psychologique sont pratiquées systématiquement en toute impunité ;

Dénoncent le mur par lequel le Maroc vise à consolider son siège militaire et son embargo médiatique sur les territoires sahraouis occupés, et à imposer son fait accompli colonial au Sahara Occidental.

Appellent à tous les États à cesser leurs ventes d'armes au Maroc qui les utilise principalement pour consolider sa présence militaire au Sahara Occidental.

Réaffirment l'applicabilité des règles du droit international humanitaire au Sahara Occidental comme un territoire occupé et appellent le Maroc, la puissance occupante, à se conformer aux règles du droit international humanitaire et aux autres instruments pertinents des droits de l'Homme.

Décident de lancer une campagne internationale contre le mur marocain au Sahara Occidental, appelée «**Campagne internationale contre le mur d'occupation marocain au Sahara Occidental : ensemble pour abattre le mur**».

L'objectif principal de la campagne est de mobiliser tout le soutien possible des décideurs et de l'opinion publique internationale pour obliger l'État marocain à respecter les règles du droit international humanitaire, démilitariser le mur et neutraliser tout l'arsenal de destruction qu'il contient, notamment les mines antipersonnel, antichars et les munitions non explosées.

Affirment leur engagement à mettre en place des stratégies d'action et mobiliser toutes les ressources nécessaires pour mener à bien la campagne et atteindre ses objectifs à court et à long terme.

Appellent à toutes les parties prenantes à participer énergiquement non seulement dans les préparatifs de la campagne mais aussi dans toutes les étapes de la mise en œuvre des plans d'action et stratégies de la campagne afin d'assurer son efficacité et continuité.